

Flüssig aufzubringende Abdichtungen – Produkte- und Baustoffprüfung, Konformitätsbescheinigung

## Étanchéité liquide – Essais des produits et des matériaux, certificat de conformité

282

Numéro de référence  
SN 564282:2011 fr  
Valable dès 2011-07-01

Éditeur  
Société suisse des ingénieurs  
et des architectes  
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/correctif](http://www.sia.ch/correctif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

---

2011-09 1<sup>er</sup> tirage

# TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
<b>Avant-propos</b> .....	4	<b>Annexe</b>	
<b>0 Domaine d'application</b> .....	5	<b>A Détermination de l'étanchéité à l'eau selon EN 1928</b> .....	22
0.1 Délimitation .....	5	<b>B Détermination de la résistance aux intempéries selon EOTA TR 010</b> ..	23
0.2 Références normatives .....	5	<b>C Détermination de la résistance chimique selon ISO 175</b> .....	24
0.3 Dérogations à la norme .....	6	<b>D Détermination de la résistance aux alcalis selon ISO 175</b> .....	25
0.4 Remarques sur l'application de la norme .....	6	<b>E Détermination de l'absorption d'eau selon EN 14223</b> .....	26
<b>1 Terminologie</b> .....	7	<b>F Détermination de l'adhérence selon EN 13596</b> .....	27
1.1 Définitions .....	7	<b>G Sollicitation par un phénomène gel/dégel selon EN 13687-3</b> .....	28
1.2 Abréviations .....	9	<b>H Détermination de la force d'adhérence selon la norme EN 13596 en présence de joints de reprise et de joints de recouvrement</b> .....	29
<b>2 Matériaux</b> .....	10	<b>J Détermination de la résistance micro-biologique par un essai d'enfouissement selon EN 12225</b> .....	30
2.1 Groupes d'application .....	10	<b>K Détermination de la résistance à l'oxydation selon EN 14575</b> .....	31
2.2 Entreposage/maniement .....	10	<b>L Détermination de la résistance aux racines selon CEN/Ts 14416</b> .....	32
<b>3 Certificat de conformité</b> .....	11		
3.1 Groupes d'application A1 et A2 .....	11		
3.2 Groupe d'application A4 .....	12		
3.3 Groupes d'application B1.1, B1.2, B4, B5, B6, B7 .....	14		
3.4 Groupes d'application C1 et C2 .....	16		
<b>4 Documentation technique du fabricant</b> .....	18		
4.1 Groupes d'application A1 et A2 .....	18		
4.2 Groupe d'application A4 .....	18		
4.3 Groupes d'application B1.1, B1.2, B4, B5, B6, B7 .....	18		
4.4 Groupes d'application C1 et C2 .....	18		
<b>5 Désignation, étiquetage et emballage</b> .....	19		
5.1 Groupes d'application A1, A2, A4, C1 et C2 .....	19		
5.2 Groupes d'application B1.1, B1.2, B4, B5, B6 et B7 .....	19		
<b>6 Exécution</b> .....	19		
<b>7 Essais</b> .....	20		

## **AVANT-PROPOS**

La présente norme est une première publication et ne remplace donc aucune norme existante.

Le contenu de la norme suisse SIA 282 a été principalement influencé par la reprise des normes européennes du CEN et des directives d'homologation de l'EOTA. En particulier, comme mentionné dans la norme SIA 270 «Étanchéité et mise hors d'eau – Bases générales et interfaces», il a été tenu compte d'une nette séparation entre normes sur les spécifications et normes sur les essais. Pour la définition des performances requises, il est fait référence aux normes correspondantes sur les systèmes.

La présente norme donne donc principalement une vue d'ensemble des groupes d'application, essais et certificats de conformité pour l'étanchéité liquide. Il s'agit de produits et d'essais de matériaux en connexion avec les normes européennes et de méthodes d'essai spéciales pertinentes pour le système afin d'évaluer une éventuelle application dans le bâtiment.

Commission SIA 282

---

Organisations représentées dans la commission SIA 282

ALA	Associations des Laboratoires Accrédités
Empa	Eidgenössische Materialprüfungs- und Forschungsanstalt
PAVIDENSA	Étanchéités Revêtements Suisse
VBK	Schweizerischer Verband Bautenschutz • Kunststofftechnik am Bau

---

---

**Commission SIA 282**

		Représentant de
Président	A. Bernhard, Schlieren	Institut d'essai, ALA
Membres	A. Beutler, Zurich H. Bodenmann †, Dietikon U. Bürgi, Zurich S. Hean, Dübendorf A. Schreyer, Neuenhof Ph. Truffer, Viège T. E. Walther, Bienne	Fabricant, PAVIDENSA Fabricant Poseur, VBK Empa Poseur Planificateur Planificateur

---

**Adoption et validité**

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 282 le 21 novembre 2010.

Elle est valable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

---

Copyright © 2011 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.